



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

oeuvres universitaires

Question écrite n° 114034

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les élections des syndicats étudiants. Il apparaît depuis la rentrée universitaire de 2005 que des syndicats étudiants à vocation purement confessionnelle et religieuse se forment sur les campus des universités françaises. L'université française étant un domaine public et laïc, il semble important que, tout en respectant la liberté syndicale, les étudiants soient préservés de démarches prosélytes. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer ses intentions face au développement de tels syndicats étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114034

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13471